

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
 -----  
 Département de la HAUTE-SAVOIE  
 ARRONDISSEMENT DE BONNEVILLE  
 -----



## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AMANCY DU 19 JUIN 2017

Présents : ROSNOBLET Patrick, DOLDO Dominique, DELAVENAY Chantal, VILLIERS Gérard, ROCH Claire, DEVOS René, ANTHONIOZ-BLANC Marcel, TISSOT Joëlle, WALL Hélène, LEVET Pascale, BRAND Eric, UDRY Patrick, POUTEIL-NOBLE Béatrice, COHADE Mercedes, VIANDAZ Christophe, CARRIER Laurent, POURRAZ Fabrice.

Excusées : GILLIER Claudette qui donne pouvoir à WALL Hélène, PAILLOUX Marie-Hélène

Secrétaire de séance : Madame DELAVENAY Chantal.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Patrick ROSNOBLET, Maire, a tout d'abord approuvé le Compte-rendu de la séance précédente, puis :

1°) **Approuvé** le compte de gestion et **adopté** le compte administratif de l'exercice 2016 du budget principal, dont les résultats cumulés sont les suivants :

- Section de fonctionnement : + 1 824 003,23 €
- Section d'investissement : - 732 092,77 €

2°) **Décidé** d'affecter une partie du résultat de la section de fonctionnement 2016 à hauteur de 732 092,77 € en section d'investissement. Le solde, soit 1 091 910,46 € est conservé en résultat de fonctionnement reporté au budget 2017.

3°) **Approuvé** le compte de gestion et **adopté** le compte administratif de l'exercice 2015 du budget annexe du service de l'eau potable, dont les résultats cumulés sont les suivants :

- Section d'exploitation : + 91 978,40 €
- Section d'investissement : + 26 916,59 €

4°) **Fixé** à 120,97 € le montant annuel de l'indemnité de gardiennage de l'église communale.

5°) **Fixé** les tarifs du service d'accueil périscolaire pour l'année scolaire 2017/2018. Pour le service de restauration scolaire, les tarifs dépendront du quotient familial.

6°) **Approuvé** le nouveau règlement du service d'accueil périscolaire. Ce document prend en compte le passage au quotient familial pour le tarif de la restauration scolaire.

A l'issue de l'ordre du jour, Monsieur le Maire a présenté les projets architecturaux étudiés dans le cadre du concours organisé par Haute-Savoie Habitat pour la construction de la MARPA et des logements attenants. L'équipe de Maîtrise d'œuvre retenue viendra présenter son travail au Conseil municipal.

2017 - 098



Monsieur le Maire a ensuite évoqué les tensions rencontrées avec l'arrivée de gens du voyage non prévus dans l'aire de grand passage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 23h00.

Fait à AMANCY le 22 juin 2017.



**Le Maire,**

**Patrick ROSNOBLET.**

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Patrick Rosnoblet".